DOSSIER DE PRESSE



Petites Machines à Habiter

5ème édition

« L'abri à bricoles : un abri de jardin à construire soi-même »



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe
1, rue de la Mariette 72000 Le Mans - tél. : 02 43 72 35 31 - www.caue-sarthe.com



Sommaire



Communiqué de synthèse

Le nouveau défi du festival « Petites Machines à Habiter » : un abri de jardin à construire soi-même

Après s'être intéressé en 2003 au mobil-home, en 2005 à l'extension de la maison de ville, en 2007 au pavillon de jardin, en 2009 à l'isolation d'une maison des années 70, cette année le CAUE de la Sarthe se concentre sur **la cabane de jardin**.
Il s'agira pour les concepteurs intéressés (architectes et designers) de concevoir un prototype d'abri de jardin réalisable par le grand public en auto-construction.
Un jury récompensera les projets lauréats dotés de 4 000, 3 000 et 2 000 euros.

L'ensemble des projets sera exposé à l'Arche de la Nature au Mans, une quinzaine de cabanes, issues des réponses au concours, seront présentées au public réalisées par des communes, associations et habitants. Un catalogue recensera toutes les propositions sous forme de kit de montage.

En présentant dès cet été des réalisations, cette 5ème édition prend encore une autre dimension. Sans compter la naissance d'un petit frère du festival en Maine-et-Loire !





1) Le défi 2010-2011 : l'abri à bricoles

Un abri à construire soi-même !

La thématique retenue pour la saison 2010-2011 du festival « Petites Machines à Habiter » est celle de l'**abri de jardin**. Il s'agira cette fois pour les concepteurs intéressés (architectes et designers) de concevoir un prototype de cabane de jardin réalisable pour partie par le grand public en **auto-construction**.

Appel à idées lancé le 8 octobre sur toute la France

L'appel à propositions architecturales a été lancé le 8 octobre 2010 dans Le Moniteur. Les concepteurs intéressés ont jusqu'au 26 novembre pour s'inscrire. Leurs propositions devront parvenir au CAUE de la Sarthe pour le 21 janvier 2011.
Trois prix seront remis aux lauréats et dotés par nos partenaires privés et publics :
4 000 euros pour le 1er prix, 3 000 euros pour le 2ème et 2 000 euros pour le 3ème.

Priorité à l'usage du bois, aux matériaux issus de la récupération

Le bilan écologique de chacun des projets constituera un critère dominant dans l'attribution des prix et des mentions. Ainsi, **l'usage du bois** (provenant de la filière locale), **le réemploi de matériaux issus de la récupération** (bidon, tôles, palettes...) la rétention des eaux pluviales, la mise en place de dispositifs renforçant la biodiversité, feront partie intégrante de ces petites architectures.
Outre les questions relatives à l'usage (rangement des outils, stockage des graines...), les concepteurs s'attacheront à révéler la dimension sociale de ces petits édifices implantés au coeur des jardins privés, familiaux (voire partagés) ou à l'interface des parcelles de lotissement.

Le sujet est donc un prétexte pour aborder de manière simple, ludique et pédagogique des notions essentielles relatives au développement durable et surtout transposables à des échelles plus importantes.



2) Une 5ème édition fédératrice !

10 cabanes seront réalisées par des communes, des associations, des habitants...

L'implication des communes et groupement de communes

La question des abris de jardins, en fond de parcelles dans les lotissements et nouveaux quartiers, est une préoccupation de nombreuses communes. Soucieuses d'éviter la banalisation, plusieurs d'entre elles ont décidé d'être partenaires du festival.
A partir des propositions des concepteurs, les communes choisiront leur propre cabane, la réaliseront puis l'exposeront le temps du festival à l'Arche de la Nature pendant l'été 2011.
Elles récupéreront ensuite leur réalisation, à charge pour elles ensuite d'organiser actions de sensibilisation ou de pédagogie.
Le Mans, Savigné-l'Evêque, Brûlon, La Flèche, Sablé-sur-Sarthe, Etival-lès-Le-Mans, Le Mans Métropole

Une association d'insertion. **Essaimage**, association d'insertion de Mamers est également partenaire. C'est au travers d'un atelier menuiserie qu'un abri de jardin sera réalisé par les adhérents de l'association.

L'Arche de la Nature. Partenaire de cette 5ème édition, l'Arche de la Nature non seulement accueillera l'exposition pendant tout l'été, mais le personnel réalisera sa cabane.

Et le CAUE ! L'équipe du CAUE construira sa propre cabane au printemps 2011.

A NOTER !

Exposition des réalisations à l'Arche de la Nature au Verger Conservatoire du 30 juin au 30 septembre 2011.



3) Le petit frère du festival Petites Machines à Habiter : « Un jardin sur mesure : entre carottes et tulipes » créé par le CAUE de Maine-et-Loire !

Les petits jardins et leurs abris au coeur de 2 concours d'idées

En organisant cette année un concours d'idées appelé « **Un jardin sur mesure : entre carottes et tulipes** », le CAUE de Maine-et-Loire souhaite que lui soient proposées, dans un contexte convenu, les solutions utiles à l'aménagement et à la cohabitation des parcelles proposées dans les nouveaux quartiers.
La parenté des 2 concours permettra au grand public de disposer à la fois de **propositions de réalisation d'abris de jardins** mais aussi d'**aménagement de petites parcelles de jardin**.

En effet, de plus en plus on invite les accédants comme les locataires à construire ou se loger dans des maisons construites sur de petites parcelles composant des quartiers de plus en plus compacts.
Il faut économiser le foncier dont la charge est toujours plus lourde. Il faut réduire la consommation de l'espace en limitant l'étalement urbain. Il faut réapprendre le « vivre ensemble » dans une densité recomposée. Retrouver la Ville et l'urbanité en quelques sortes. Voilà le message ! Il vient en rupture brutale avec quarante années d'invitation au rêve de la maison individuelle, celui de la belle maison dont on peut faire le tour et que complète l'illusion du parc conçu en miniature, à grands effets d'herbe de la pampa, de cèdres bleus et de clôtures persistantes.
On revient à la petite parcelle, au petit jardin, et l'intelligence de l'aménagement des espaces extérieurs de la maison est d'autant plus nécessaire qu'il est alors question de vis-à-vis, d'intimité et de composition partagée.

Le festival « Petites Machines à Habiter » s'enrichira des idées du concours d'idées angevin. Et réciproquement !





Et le jardin, pièce de vie, apparaît souvent comme le délaissé, le signe d'une individualité s'affranchissant de la lecture très collective du nouveau quartier, espace d'appropriation familiale échappant à la moindre cohérence. La dernière marque d'une nostalgique mémoire de la ruralité.
Il faut donc apporter à l'aménagement de ces petites parcelles le même soin que celui mis en oeuvre dans la conception du nouveau quartier et de sa forme urbaine. Témoigner, au moins, que le petit espace peut conjuguer l'agrément et la ressource vivrière, « entre carottes et tulipes », mais aussi la cohérence et l'imaginaire.

Aider, suggérer, surprendre, montrer que c'est facile à faire, en donner l'envie et le mode d'emploi, c'est montrer tout ce que l'on peut faire d'un petit bout de terre pour le confort, le partage et le plaisir des sens.
Les destinataires de cet appel sont les jeunes concepteurs ainsi que les étudiants en dernière année des écoles de paysage ou d'architecture. Il se traduira par plusieurs prix, une publication largement diffusée et une offre d'expérimentation restant à définir.

Deux concours d'idées
De multiples propositions d'aménagement de jardins
De multiples propositions d'abris de jardins
Le tout présenté à l'été 2011 lors du festival Petites Machines à Habiter du 30 juin au 30 septembre 2011 au Mans.



Annexe

Les membres du jury 2011

Un représentant des CAUE des Pays de la Loire
Un représentant du CAUE de Maine-et-Loire
Un designer
le lauréat de l'édition 2009 du concours
Un enseignant en arts plastiques
Un représentant de l'Arche de la Nature
Un élu
Un représentant d'Atlanbois
le rédacteur en Chef du magazine « Architecture(-s) à vivre »
Le CAUE de la Sarthe

Le règlement du concours

En téléchargement sur notre site internet : www.caue-sarthe.com



Organisation

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe (CAUE)
1, rue de la Mariette 72000 Le Mans
02 43 72 35 31
caue.sarthe@wanadoo.fr
caue-sarthe.com
Facebook : caue sarthe

